2022DD877946 30 décembre 2022
FR0012432516 - DD154769

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA PERSONNE ETROITEMENT LIEE :

Kuhn Thomas, Directeur Général

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : POXEL

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 30 décembre 2022
LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation
NATURE DE LA TRANSACTION : Prêt
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 400 000.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX : 0.0000 Euro
VOLUME : 400 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES : OUI

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 30 décembre 2022

COMMENTAIRES :

Cette déclaration est relative à un prêt d'actions Poxel par Thomas Kuhn à IRIS Capital Investment (IRIS), liée à la ligne de financement en fonds propres mise en place entre Poxel et IRIS le 8 août 2022 et au tirage complémentaire des deux tranches restantes associées à ce financement le 22 décembre 2022. Les 400 000 actions nouvellement prêtées objet de la présente déclaration s'ajoutent aux 150 000 actions déjà prêtés par Thomas Kuhn le 24 août 2022 portant le montant total d'actions prêtées à 550 000. Ce prêt vise à faciliter la mise en place de ce financement et éviter tout retard potentiel du règlement-livraison des actions

émises lors de la conversion des obligations. Ce contrat de prêt prendra fin au plus tard à la date de conversion intégrale des obligations et l'ensemble des actions seront alors restituées à Thomas Kuhn. Aucune cession d'action Poxel n'a été réalisée par Thomas Kuhn.

This declaration is made in connection with a loan of Poxel shares by Thomas Kuhn to Iris Capital Investment (IRIS) and relates to the equity-linked financing entered into between Poxel and IRIS on August 8th, 2022 and the drawdown of the remaining two tranches of this financing on December 22d, 2022. The newly loaned 400 000 shares which are the subject matter of this declaration are in addition to the 150 000 shares already loaned by Thomas Kuhn on August 24th, 2022, and now represent a total amount of loaned shares of 550 000. This loan will only be used to facilitate implementation of the financing and avoid potential delays related to the delivery-settlement of shares issued upon conversion of the bonds. The loan shall terminate at the latest on the date of full conversion of the bonds and all the shares will be returned to Thomas Kuhn. No sale of Poxel shares has been made by Thomas Kuhn

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."